

Lo ministrè et lo martchand dè bou

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment mon pauvre ami, le soupesa, le jaugea et enfin se retira en disant à part lui : « Je crois qu'il pèse bien trois cent cinquante ! C'est le moment !... »

C'était un arrêt de mort.

Oh ! ce jour, je le vois encore, quand, par une fente de ma prison, je vis mon pauvre compagnon se débattant, au milieu de hurlements sauvages, entre les mains de ses bourreaux, les mêmes hélas ! qui me tiennent en ce moment...

Ils l'ont assassiné là, à la même place, sur ce même échafaud ! Et je vis, ô infamie, la même horrible vieille qui recueillait son sang, en le fouettant rageusement dans un baquet sanglant !...

A ce moment, je faillis mourir de peur !... Ah ! que ne suis-je mort ce jour-là, j'aurais évité l'affreux supplice qui m'attend !

Oh ! si je pouvais fuir !... Je m'élançai du côté d'une porte laissée ouverte... Dérision ! Dix mains m'empoignent violemment ; l'un me tire par la queue, un autre par les oreilles... Je hurle ! espérant que mes cris désarmeront mes bourreaux ! mais non, ils rient, les barbares ! —

Allons ! les voilà qui m'attachent, qui me bousculent. Tout devient confus autour de moi !... Je me défends avec la rage du désespoir ; c'est fini ! il faut mourir !... Ah ! l'affreuse blessure qu'ils me font au côté ! Mon sang coule, et avec lui ma vie s'en va à flots !... Et j'entends dans mon agonie l'affreuse vieille qui dit à son mari : « François, il y a longtemps que nous n'avons tué un aussi beau cochon ! Il pèsera bien quatre cents !... Oh ! les assassins !... les assassins !... les ass.... »

St-Maurice, janvier 1890.

HENRI DELAFONTAINE.

Lo menistrè et lo marchand dè bou.

On menistrè qu'avai fauta dè bou, avai demandà à n'on pàysan qu'èin fasai on pou lo comèrce dè lài ein amenà on moulo. Stu pàysan, que n'allàvè pas soveint ào prédzo, lài aminè cauquies dzo après lo bou, qu'étai dào fào ; et po dào bio bou, c'étai ma fài dào bio bou, quasu tot dào bou dè fonda, et bin set, que lo menistrè étai adrài conteint. Mâ quand l'uront détserdzi et que faillu raglià compto, lo menistrè tsandzâ d'idée et fe on pou la potta, kâ lo pàysan lài ein fe on prix, ma fài on pou salâ, que lo menistrè ne sè sarâi jamé atèindu dè pài asse tchai què cein. L'eut bio essiyl dè marchandâ, rein ne fe ; lo pàysan étai on cottu que preteindâi que c'étai dza po arreindzi lo menistrè que lo laissivè à cé prix et ne vollie pas rabattrè pi cinq centimes.

Enfin, après s'être tsepottâ on moimeint, lo menistrè sè peinsâ qu'èin qualità dè menistrè, faillâi bastâ po avâi la

pé, et comptâ ào pàysan lè picès dè 5 francs su la trabilia ein lài faseint :

— Eh bin, po ein fini, Dâvi, vouâiquie voutre n'ardzeint ! Vo profitâ se pou dào menistrè la demèindze que faut bin que vo z'ein profitéyi la senanna !

Singulier duel.

Deux officiers anglais entrent dans un café et s'asseyent à une table, non loin d'un sec et long personnage, à l'air grave et rébarbatif, qui fume un cigare en regardant attentivement autour de lui.

A peine nos deux Anglais sont-ils installés devant une tasse de thé, que la conversation tombe sur un nain célèbre.

« Il doit arriver incessamment », fait observer l'un d'eux.

A ces mots, le grave étranger ouvre la bouche, et dit en mauvais anglais, avec le plus grand flegme :

« J'arrive, tu arrives, il arrive, nous arrivons, vous arrivez, ils arrivent. »

L'Anglais, stupéfait, s'approche vivement de l'étranger, en lui disant :

« Est-ce à moi que vous parlez, monsieur ? »

— Je parle, répond l'étranger, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent.

— Laissez donc cet homme, dit l'autre Anglais à son ami, il est fou.

— Je suis fou, tu es fou, il est fou, nous sommes fous, vous êtes fous, ils sont fous.

— C'en est trop ! s'écrie l'Anglais hors de lui ; il ne sera pas dit que vous vous moquerez ainsi d'un militaire ! J'espère que vous maniez l'épée aussi bien que l'insulte...

— Je manie, tu manies, il manie, nous manions, vous maniez, ils manient...

— Sortez, monsieur !

— Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent », dit l'étranger avec le même flegme imperturbable et en se levant.

En sortant du café, nos hommes se trouvent dans une impasse faiblement éclairée. L'officier insulté dégaine, tandis que son ami tend son épée à l'étranger.

Les fers se croisent.

« Parez celle-là, crie l'Anglais, que le sang-froid de son adversaire exaspère de plus en plus.

— Je pare, répond l'étranger, tu pares, il pare, nous parons, vous parez, ils parent.

— Si je pouvais vous clouer la langue au palais ! hurle l'Anglais.

— Je cloue, tu cloues, il cloue, nous clouons, vous clouez, ils clouent. »

Et, en disant ces mots, il lie l'arme de son adversaire, et la lance contre le mur. Puis il sort un cigare et l'allume tranquillement.

L'Anglais, désarmé, reste bouche bée, comme frappé de la foudre. Son ami s'approche :

« Je vois que vous êtes un gentleman, dit-il à l'étranger, et...

— Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont...

— Mais, enfin vous expliquerez-vous ?..

— J'explique, tu expliques... »

Puis il ajoute en allemand :

« Comprenez-vous la langue de Goethe ? — Oui.

— Eh bien, messieurs, je vous apprendrai que j'étudie l'anglais, et que mon professeur m'a conseillé, comme exercice très utile, de conjuguer les verbes. J'ai pris alors la résolution de ne jamais entendre un verbe anglais sans le conjuguer.

— Et c'est pour cela que ?..

— Oui, pour cela... »

Nos trois hommes partent d'un grand éclat de rire, et s'en vont dîner dans Regent street.

Un compatriote nous écrit de New-York :

« Venant de lire dans le *Conteur* l'heureuse idée de distribuer des fleurs dans les hôpitaux de notre pays, marque d'attention poétique et souriante pour les malades, vous apprendrez sans doute avec plaisir, qu'ici, cet usage existe depuis longtemps déjà, et que des employés féminins sont choisis avec soin pour porter et distribuer officiellement des fleurs aux malades, deux fois par semaine, en tenant compte de leurs goûts, du genre de maladie, de leur état moral, etc. »

C'est une autre paire de manches. — Voici l'origine de cette locution. Sous Charles VI, les personnes de distinction gardèrent les manches étroites de la robe, mais elles adaptèrent à la cotte-hardie, espèce de tunique serrée par la taille, une autre paire de manches dites à la *bombarde*, se découpant en dents de loup ou en feuilles de chêne. Fendues pour laisser passer tout l'avant-bras, les bombardes flottaient à vide jusqu'à terre. Ces secondes manches coûtant beaucoup plus cher que les premières donnèrent naissance au proverbe : *C'est une autre paire de manches.*

UNE RANCUNE VIVACE

II

La nouvelle de l'héritage de la famille Dorian se répandit comme une trainée de poudre parmi leurs connaissances, chacun s'empessa d'offrir les services que la veille il aurait refusés.

Aux funérailles de l'avare, tous arrivèrent à l'envi, prodiguant les plus vifs témoignages d'affection, surtout les Trelat, mais